

Soliane Boutet,
Le pouvoir des mots,
Paris, La Dispute, 2010.

Tous droits réservés
© 2010, La Dispute/Snédit, Paris
ISBN: 978-2-84303-202-8

Introduction

Le pouvoir des mots constitue une interrogation que l'humanité se pose depuis des siècles et qui mobilise la réflexion philosophique, politique, sociologique, linguistique et grammairienne. Question que l'on pourrait résumer ainsi: existe-t-il un pouvoir ou une puissance propre du langage et, si oui, comment se manifeste-t-il? La question posée est celle de l'origine ou de la causalité du pouvoir des mots: vient-il tout entier de la puissance politique et sociale des institutions et, par délégation, des énonciateurs qu'elles contribuent en conséquence à légitimer – un juge, un président de séance, un prêtre? Dans une telle perspective, peu importent les mots qui sont prononcés du moment qu'ils le sont par la bonne personne située au bon endroit social et investie de la légitimité pour le faire. Seule compterait la position sociale du locuteur. Ou bien, existe-t-il une puissance propre du langage, non strictement ou exclusivement déterminée par la position sociale de ses énonciateurs?

Je prendrai comme premier exemple de ce débat celui qui opposa Pierre Bourdieu à la pragmatique anglo-saxonne. Les philosophes du langage, et tout particulièrement John Langshaw Austin, ont avancé l'idée que certains constitutants des langues ont un fonctionnement spécifique: les prononcer, c'est faire l'acte dont ils sont le représentant symbolique. Ainsi, quand un président de séance dit: « je *déclare* la séance ouverte », le verbe « déclarer » réalise du fait même de son énonciation l'action d'ouvrir la séance. Austin a nommé ces verbes des « performatifs ». Quelques années plus tard, le sociologue Pierre Bourdieu s'est vivement opposé à ce qu'il considéra comme une conception erronée du pouvoir des mots et plus largement du langage. Selon lui, on ne peut chercher dans les propriétés linguistiques elles-mêmes l'origine d'une telle puissance, car elle ne provient que de la position sociale d'autorité de celui qui parle: « On voit que tous les efforts pour trouver dans la logique proprement linguistique des différentes formes d'argumentation, de rhétorique et de stylistique le principe de leur efficacité symbolique sont voués à l'échec aussi longtemps qu'elles n'établissent pas la relation entre les propriétés du discours, les propriétés de celui qui les prononce et les propriétés de l'institution qui l'autorise à les prononcer. »¹

D'une autre manière, Victor Klemperer nous apporte dans son analyse de la langue nazie des éléments à l'appui de la thèse d'un pouvoir propre des mots. Lorsqu'il nous explique que le III^e Reich a nazifié la langue allemande et qu'il a par ce moyen distillé le poison de la pensée nazie chez tous les Allemands, qu'ils soient partisans ou non du régime, il

1. Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 1982, p. 111. Ce débat a aussi été brillamment et polémiquement porté par la philosophe Judith Butler dans *Le Pouvoir des mots. Politique du performatif* (1997), Éditions Amsterdam, Paris, 2004.

nous montre combien et comment le langage est un formidable moyen de pénétrer les esprits, de faire agir, penser et parler les citoyens d'une certaine façon, y compris à leur insu. Il affirme que c'est aussi par des mots – et pas seulement par des actes, des guerres, des bombardements, des défilés, des commémorations ou des annexions de pays – que le nazisme a pu fonctionner pendant douze ans et entraîner l'adhésion du peuple allemand, y compris celle des citoyens non nazis.

Disons d'emblée que je me rattache à cette conception du langage, comme je vais essayer de le montrer dans ce livre. *Montrer* et non pas *démontrer*: car mon propos sera moins de défendre une position théorique que de donner à voir et à entendre aux lecteurs, que de rendre les plus vivantes possibles de très nombreuses situations sociales où se manifeste un pouvoir des mots. Prenons l'exemple de la nomination sociale: pouvoir nommer les objets du monde ou les agents sociaux représente une puissance symbolique formidable. Ainsi nommer et catégoriser socialement un petit « Mohamed » comme « enfant d'immigré » voire « étranger » alors qu'il est né en France et que bien souvent au moins l'un de ses parents est lui-même français au sein d'un couple dit mixte, constitue une violence symbolique quotidienne redoutable. Ces dénominations configurent la représentation qu'il a de lui-même et bien sûr aussi celle de ses copains, de ses enseignants ou plus tard de ses employeurs.

La posture que j'adopterai ici sera plus descriptive que théorique. Je partirai du constat que nous sommes souvent confrontés à des usages du langage ou à ce que je nommerai désormais des *pratiques langagières* qui ne sont pas seulement énoncées pour informer ou pour communiquer des sentiments ou des connaissances, mais pour exercer une pression, une influence sur nous-même: lorsque autrui veut me faire agir, me convaincre, me persuader, m'enrégimenter, me

nommer, m'imposer des conduites ou des pensées, etc. Ce sont ces situations sociales dans toute leur diversité et les pratiques langagières qui y sont produites qui vont m'intéresser ici.

Le langage comme praxis

Les mots ne font pas que représenter des objets du monde, ils ont aussi un pouvoir d'action sur ce monde; parler constitue une pratique sociale qui a des effets de transformation et d'action, qui est performative. C'est pourquoi Jenny Simoin, Pierre Fiala et moi-même avons créé le néologisme « pratiques langagières »². L'important dans ce syntagme que nous avons proposé était moins l'adjectif « langagières » (nous l'avons directement importé de l'appareil théorique du linguiste Antoine Culioli, qui avait forgé le néologisme « activité langagière ») que le substantif « pratiques ». En effet, nous souhitions nous démarquer des conceptions courantes à l'époque chez les linguistes (fonctionnalistes ou générativistes), pour lesquels l'objet de la linguistique était l'étude de la langue, ou des langues du monde, l'étude de leurs systèmes. Nous proposons un programme ambitieux qui était de substituer à une centration sur les systèmes linguistiques une centration sur les pratiques des locuteurs dans toute leur diversité. La notion de « pratique », quant à elle, nous l'empruntons au marxisme et en particulier à la théorie du philosophe Nikos Poulantzas.

Sans nous être inscrits dans la pragmatique linguistique, et sans bien entendu avoir pu prévoir ce que plusieurs années plus tard on nommera le « tournant actionnel » des théories du langage, et que nous avons en quelque sorte anticipé, nous mettions en avant une conception du langage comme action – c'est-à-dire

2. Josiane Boutet, Pierre Fiala et Jenny Simoin, « Sociolinguistique ou sociologie du langage », *Critique*, n° 344, 1976, p. 68-85.

une conception de nature praxéologique –, aux antipodes d'approches formalisantes ou grammaticales qui réduisent le projet de la linguistique à une étude des systèmes, des formes linguistiques, hors de tout contexte social de production et de réception et hors de toute interaction entre les individus. Avec l'emploi du mot « pratiques », nous mettions au centre du projet linguistique les usages, les emplois des langues et du langage par les locuteurs, ce qu'ils font avec la langue, et non pas les langues elles-mêmes et leurs formes décontextualisées. La notion de pratiques langagières nous permettait ainsi de faire une nette distinction entre, d'un côté, le concept de langue, envisagé comme un artefact construit historiquement et institutionnellement, nécessaire à la construction politique des États-nations, et, de l'autre, la réalité empirique de ce que font les locuteurs dans la diversité des situations sociales et des interactions verbales.

La notion de pratiques langagières fut très largement reprise par la suite, comme une sorte d'équivalence à « usages, façons de parler, conduites de langage ». L'ancrage dans la théorie marxiste des pratiques sociales, qui avait été déterminant pour nous, s'est bien souvent perdu. Or nous affirmions avec cet emploi de la notion de *pratiques* que l'activité de langage des locuteurs est d'abord et avant tout une *pratique sociale*. À ce titre, elle n'est pas réductible à une pure description ou explication du monde mais elle a une puissance d'action sur celui-ci; non seulement le langage dit le monde mais le langage transforme, modifie, façonne ce monde. Dans cette conception théorique, le langage est considéré avant tout comme une *praxis*.

Le lecteur pourra peut-être m'objecter que je surestime la performativité et la puissance d'action du langage, et que je passe ainsi sous silence ce qui semble pourtant la fonction principale des mots et du langage, à savoir qu'ils servent aux humains à *communiquer* entre eux. Il est indéniable que le langage

humain permet la communication entre les humains et ce fut certainement fondamental dans l'histoire de l'hominiisation. Il est vraisemblable que le langage humain tire ses origines d'une volonté de relation avec autrui et du désir de communiquer des ordres, des consignes ou des informations autrement que par des gestes, des mimiques et des regards. Erving Goffman considère que ce sont l'action et l'activité laborieuse qui ont dû être centrales dans la genèse du langage: «Et de fait, s'il existe une scène primitive du langage, c'est dans le grognement occasionnel aidant à coordonner une action dans la communauté déjà établie d'une tâche conjointe qu'il faut la chercher, plutôt que dans la conversation dans et par laquelle s'engendre un univers subjectif partagé.»³ Erving Goffman donne ainsi la primauté, au sein du processus de l'hominiisation, au rapport entre des actions coordonnées et des verbalisations primitives, ici le «grognement». Seul le langage que les hominiens vont progressivement mettre en place a permis de concevoir et de transmettre des contenus de pensée complexes comme des raisonnements, des anticipations, des narrations, et de devenir ainsi un moyen efficace de la communication au sein d'un collectif.

Il ne s'agit donc pas de mettre en question le fait que le langage et les langues soient devenus des outils performants de la communication entre les humains, mais de s'interroger sur les conceptions qui en sont proposées.

Nous vivons aujourd'hui dans des sociétés orientées vers la recherche du consensus où le langage est très largement envisagé comme un outil de communication entre les hommes, neutre et indifférent aux rapports sociaux. On le conçoit de moins en moins comme un enjeu de luttes entre les groupes sociaux ou comme

l'objet d'un accaparement par les classes dominantes. Il s'agit là d'une vision particulièrement partagée et qui fonctionne désormais comme une évidence de sens commun. Le langage serait avant tout une sorte d'outil neutre, également distribué dans les populations et naturellement mis à disposition. Mais pour quoi faire? La réponse contemporaine est largement orientée vers l'*information*. Les sociétés modernes ont développé et adopté une conception technicienne et technocratique du langage et de la communication, inspirée par les sciences de l'ingénieur et leurs modèles de l'information. Le langage sert à informer, à transmettre des informations à autrui sur le monde. Dans cette vision instrumentale du langage et de la communication, celle-ci est conçue comme un simple transfert d'information d'un émetteur vers un récepteur⁴. Cette conception rend compte du fait qu'on peut désormais parler dans le domaine de l'intelligence artificielle d'une «communication hommes-machines» ou en biologie de la «communication entre les cellules». Dans ces deux domaines, communiquer est strictement restreint à un échange d'informations.

Cette conception technocratique est devenue dominante dans notre société. Elle a envahi toutes les sphères et rend compte du fait qu'en politique des explications comme le «déficit de communication» ou le «défaut de pédagogie» puissent être convoquées par les gouvernants pour expliquer les échecs, les résistances ou les oppositions à leurs politiques et réformes. Là où il y a encore peu de temps on aurait évoqué des positions divergentes entre, par exemple, les syndicats et le gouvernement, on parle désormais de «difficultés à se faire comprendre», d'une «communication imparfaite des intentions ou des propos du

3. Erving Goffman, *Façons de parler*, Éditions de Minuit, Paris, 1987, p. 151.

4. On lira, pour une analyse de cette confusion actuelle entre la notion de communication et celle d'information, le livre de Dominique Wolton, *Informier n'est pas communiquer*, CNRS Éditions, Paris, 2009.

gouvernement». Si les citoyens s'opposent à telle ou telle réforme ou projet de loi, ce n'est plus parce qu'ils sont en désaccord et qu'ils ont d'autres positions, des opinions différentes ou opposées, mais parce qu'ils ont « mal compris » et que « le gouvernement a mal communiqué ». Les groupes sociaux ne sont plus antagonistes, ils ne défendent plus des intérêts divergents, ils n'ont plus que des « difficultés à se comprendre et à communiquer entre eux ».

Cette vision technocratique de la communication humaine sous-tend de la même manière les conceptions managériales des communications professionnelles. L'information, les messages, la transmission d'informations assurée par les échanges verbaux sont des phénomènes qui ont depuis longtemps retenu l'attention des ingénieurs, du management, des services de communication des entreprises. Communiquer serait, selon eux, un passage de données codées d'un individu vers un autre. De telles conceptions technicistes sont souvent adoptées par le management des entreprises, pour lequel assurer une bonne communication revient à mettre en place de bons dispositifs techniques, souvent empruntés à ceux de la publicité : une cellule de communication, un directeur de la « com », un journal d'entreprise, des supports de diffusion... : si les techniques de « com » sont bonnes, alors elles doivent toucher efficacement le personnel. L'échec ou l'inefficacité de nombreuses politiques de communication sont, de ce fait, imputés soit à la mauvaise volonté des salariés – « on les informe mais ils ne lisent pas », « ça ne les intéresse pas » –, soit à des déficiences techniques : « notre campagne était mal ciblée », « le journal n'est pas assez lisible ».

Que le langage ne se réduise pas à un seul transfert d'informations entre deux personnes a déjà été fort bien analysé par ceux des ethnologues ou des linguistes qui se sont intéressés aux usages réels des langues et du langage. Les anthropologues, les ethnologues, les

sociolinguistes ont d'ores et déjà montré dans leurs travaux combien une conception strictement informationnelle de la communication est restrictive, incomplète et ne permet pas de rendre compte de la grande diversité des usages et des techniques verbales observées dans les sociétés humaines. Les ethnologues et linguistes illustres que furent Bronislaw Malinowski, Karl Bühler, Roman Jakobson et Dell Hymes⁵ se sont interrogés, à partir de données d'enquêtes dans des cultures diverses, sur la communication humaine et sur la diversité des fonctions qu'elle remplit. Le modèle théorique qui deviendra le plus célèbre est assurément celui de Roman Jakobson. Le schéma en six facteurs et six fonctions afférentes qu'il propose en 1960 va faire partie de toutes les bibliographies des étudiants en communication, en linguistique et en ethnologie ; il constitue souvent le premier chapitre de nombreuses grammaires scolaires des collèges, et sa connaissance est requise au baccalauréat de français ; mais plus encore, la formation professionnelle des adultes s'en emparera pour en faire pendant des décennies l'outil de référence d'analyse des situations de travail. Rappelons brièvement que Roman Jakobson s'opposa à la conception des linguistes qui ne voient dans les langues et le langage qu'une fonction dénotative : le langage ne servant qu'à parler du monde, qu'à en dire quelque chose à autrui. Même s'il reconnaît que cette fonction (qu'il nommera « référentielle ») peut être considérée comme principale, il considère que la tâche du linguiste est d'étudier le langage « dans

5. Les principales références sont : Bronislaw Malinowski, « The Problem of Meaning in Primitive Languages », in C. K. Ogden et I. A. Richards (sous la direction de), *The Meaning of Meaning*, New York et Londres, 1963, p. 290-336 ; Karl Bühler, *Théorie du langage* (1934), Agone, Marseille, 2009 ; Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale* (1960), Éditions de Minuit, Paris, 1963 ; Dell Hymes, « Models of the Interaction of Language and Social Life », in J. J. Gumperz et D. Hymes (sous la direction de), *Directions in sociolinguistics*, Holt, Rinehart and Winston, New York, 1972, p. 35-71.

toute la variété de ses fonctions », y compris secondaires. Il chercha donc à isoler, parmi la multiplicité des constituants d'une situation de communication, ceux qui lui paraissaient « inaliénables », les « facteurs constitutifs de tout procès linguistique ». Ce seront les six paramètres suivants : le destinataire, le destinataire, le contexte, le message, le contact et le code. À ces six facteurs indispensables, il fait correspondre terme à terme six fonctions de la communication : émotive, conative, référentielle, poétique, phatique et métalinguistique. Plus tard, dans une perspective ethnographique, Dell Hymes proposera sa propre modélisation des situations de communication avec non pas six, mais seize composants. Le modèle de Jakobson sera par la suite discuté, amendé, critiqué⁶, mais demeurera une référence.

L'important pour notre propos est de retenir que la transmission d'informations n'est qu'une des fonctionnalités que permet le langage humain, même si nos sociétés modernes tendent à la penser unique et fondamentale. Dans de nombreuses situations de communication ce n'est pas (seulement) un usage référentiel du langage qui est fait, mais un usage de son pouvoir, de sa puissance d'action, de sa performativité. C'est ce que montre le linguiste Marcel Cohen dans son ouvrage de 1956, où il consacre une partie entière à ce qu'il nomme « puissances du langage »⁷. Dans de très nombreuses sociétés humaines, écrit-il, des actions peuvent être produites au moyen de paroles rituelles qui agissent comme un « instrument immatériel » dans le monde réel : ce sont les cérémonies totémiques, la

conciliation et neutralisation des esprits, la magie, la sorcellerie, la divination, les pratiques religieuses. Ce sont aussi les formules efficaces dans les rapports entre hommes, ces paroles produites lors des rencontres et qui présentent de façon plus ou moins explicite une invocation ou à tout le moins une mention des puissances extra-humaines : on peut penser au mot « adieu » de la langue française qui renvoie d'une façon euphémisée au mot « Dieu », bien que dans une société fortement laïcisée. Marcel Cohen mentionne aussi ce qui est lié à la persuasion et à l'instruction : là encore, ce qui compte c'est que la parole n'est pas utilisée à une seule fin de transmission (de connaissances, de savoirs, etc.) mais qu'elle vise à obtenir d'autrui des résultats, qu'elle cherche à le modifier au moyen de différentes techniques oratoires comme l'éloquence, la rhétorique, la pédagogie. L'auteur énumère différentes formes langagières caractérisées par des effets de persuasion, comme les joutes oratoires, les plaidoiries, les discours dans les assemblées délibérantes, la propagande religieuse et politique, la réclame, l'enseignement, etc.

Organisation de l'ouvrage

Comme le montrent les pratiques culturelles de la magie dont parle Marcel Cohen, les mots peuvent agir dans le *monde réel* lui-même, en guérissant des corps ou en les faisant souffrir. Mais le plus souvent le pouvoir des mots se situe dans le *monde idéal*, dans celui des croyances, des opinions, par le moyen des différentes techniques oratoires que l'humanité a mises au point depuis des siècles. Cette double modalité du pouvoir des mots se retrouve dans l'ouvrage que je propose, organisé en onze chapitres, allant du rôle de l'inconscient à la critique sociale des mots, en passant par le commandement, les injures ou les luttes sur la nomination.

6. Le sociolinguiste Philippe Blanchet a proposé une analyse critique de ce schéma dans *La Linguistique de terrain. Méthodes et théories pour une approche ethno-sociologique*, PUR, Rennes, 2000.

7. Marcel Cohen, *Pour une sociologie du langage*, Albin Michel, Paris, 1956, p. 227-270. À cette époque, l'ouvrage n'eut aucun succès. Il fut réédité quasiment à l'identique en 1971 chez Maspero, sous le titre *Matériaux pour une sociologie du langage*.